



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conseil économique et social

Question écrite n° 103376

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la contribution du Conseil économique et social au livre blanc sur une politique de communication européenne. Il lui demande de lui préciser ses intentions au regard de la proposition tendant à organiser au niveau européen des sondages délibératifs pouvant apporter une amélioration qualitative par rapport aux méthodes de sondage habituelles.

Texte de la réponse

La contribution du Conseil économique et social européen au « Livre blanc sur une politique de communication européenne » constitue un élément important du débat et de la réflexion menés par les institutions européennes afin d'améliorer la communication sur les sujets européens en direction des citoyens. La méthode de sondage délibératif telle qu'évoquée dans le livre blanc de la Commission européenne constitue une technique innovante visant à pallier les insuffisances traditionnelles reprochées aux sondages. Une première expérience rassemblant un échantillon représentatif de citoyens européens (environ 550 personnes provenant de tous les États membres) devrait avoir lieu en 2007 dans le cadre du programme « L'Europe de demain » mené en partenariat avec le groupement d'études français Notre Europe. Les citoyens auront l'opportunité de réfléchir et débattre pendant un week-end entier à Bruxelles, et leur opinion sera communiquée aux leaders politiques et aux représentants institutionnels de l'Union européenne. L'opération sera largement diffusée par les médias dans chaque État membre. Ces sondages délibératifs, s'ils demeurent encore largement expérimentaux et font l'objet de débat parmi les spécialistes, constituent néanmoins des expériences intéressantes dont les résultats devront être étudiés. Elles ne doivent cependant pas être exclusives et la variété des modes de communication avec les citoyens doit demeurer. Ainsi, le site internet mis en place sous l'impulsion de la ministre déléguée aux affaires européennes, touteurope.fr, mène régulièrement des « expressions en ligne ». À ce jour, deux expressions ont été organisées : la première portait sur les attentes des Français à l'égard de l'Europe, la seconde sur la croissance et l'emploi. Ainsi les internautes peuvent-ils s'exprimer librement et faire partager leurs conceptions. Une synthèse de ces consultations est élaborée et mise en ligne à l'issue de la consultation.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103376

Rubrique : État

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9472

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2095